

# SECTION SPORTIVE

# SCOLAIRE

De la 6ème à la 3ème Garçons et Filles - Avec Internat

- + ÉDUCATION
- + SCOLARITÉ
- + PERFECTIONNEMENT FOOTBALL

**ARDÈCHE** 

DRÔME





















# PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DU COLLEGE G. GOUY DE VALS LES BAINS :

Le département de l'Ardèche et le District Drôme-Ardèche de Football ont créé un partenariat avec le Collège G. GOUY pour accueillir des garçons et des filles passionnés par le football et souhaitant développer des compétences technique et tactique pour atteindre le haut niveau.

Le Collège G. GOUY et son équipe pédagogique ainsi que les Conseillers techniques du District Drôme-Ardèche de Football souhaitent accompagner les élèves et joueurs et joueuses dans un parcours d'excellence sportive, autour d'un triple projet : sportif, éducatif et scolaire.

Ce parcours scolaire prendra en compte la réussite scolaire ainsi qu'un accompagnement du sportif tout au long de sa scolarité.

Pour atteindre ces objectifs, l'élève bénéficiera d'un emploi du temps aménagé qui intégrera des entrainements dispensés par des professionnels diplômés est expérimentés sans modification de programme des enseignements scolaires.

Les intervenants du Collège et du District Drôme-Ardèche de Football assureront le suivi scolaire et le suivi sportif personnalisé.

#### Mot Chef d'établissement :

Le collège G. GOUY a le plaisir d'accueillir une section sportive scolaire football au sein de l'établissement. C'est l'occasion pour nos collégiens de mettre en valeur leurs compétences sportives, sociales, civiques...et scolaires!

Cette section sportive scolaire de Vals-les-Bains est la plus ancienne du département, créée il y a 45 ans, une équipe encadrante sérieuse, attentive et expérimentée.

























# PROJET DE VIE : JOURS, HORAIRES D'EPS ET D'ENTRAINEMENT EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ET EN CLUB

La planification d'entrainement, les contenus des séances seront définis par l'équipe EPS et le District DROME-ARDECHE de Football pour assurer l'équilibre de l'élève dans sa scolarité et son développement sportif. Les séances d'entrainement seront animées par des éducateurs et des professeurs EPS diplômés sur l'activité football.

Des séances Futsal et Beach Soccer seront proposées au cours de l'année ainsi que des spécifiques Gardien de But.

Au cours de l'année des rencontres sportives seront organisées contre des clubs ou des autres sections sportives scolaires.

Le collège G. GOUY participera dans le cadre de l'UNSS au championnat excellence départemental et académique (si qualification).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI / DIMANCHE
MATIN			EPS	Séance		
ou	Séance 4 <sup>ème</sup> – 3 <sup>ème</sup>	Séance 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup>	UNSS Activité complémentaire	6ème-5ème et 4ème-3ème	EPS	Match en
APRES - MIDI	Spécifique GB	Spécifique GB	ou ÜNSS Foot Ou séance Club	45530		Club
SOIR	Etude et Travail scolaire					

Cette organisation peut varier selon les nécessités de services.

#### PLANNING DE L'UNSS DU MERCREDI 4ème – 3ème INTERNES ET EXTERNES

Tous les mercredis – Une activité est proposée aux élèves licenciés					
SEPTEMBRE /	Foot	Journée cohésion sections Collège Gouy – parents – élèves – 1er Match Foot – Découverte - Beach.			
OCTOBRE	Sport	Découverte des APPN : Canoë, Course d'Orientation, VTT Sports collectifs : Football, Handball, Volley-Ball, Ultimate			
NOVEMBRE /	Foot	2 rencontres UNSS Football – Futsal.			
DECEMBRE	Sport	Sports collectifs – début des compétitions Badminton – CROSS			
JANVIER / FEVRIER	Foot	2 Rencontres UNSS – Futsal et Foot			
JANVIER / FEVRIER	Sport	Sports collectifs – Compétitions - Sortie Ski de fond			
MARS/AVRIL	Foot	Finale Académique UNSS : Foot ou Futsal ou Match contre Club.			
WIAKS/AVKIL	Sport	Sports collectifs – Badminton			
MAL / HUNI	Foot	Match contre club – Journée fin d'année.			
MAI / JUIN	Sport	Stage de Cohésion Base de Salavas (3 Jours) – Reprise des Activités APPN – Canoë, CO, VTT			



























#### LE RECRUTEMENT

Être candidat(e) signifie de s'engager dans un triple projet, impliquant, la notion de Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité.

Les élèves sont recrutés pour leurs compétences scolaires et footballistiques.

Le bulletin d'inscription devra être déposé obligatoirement avant le 30 MARS 2025.

Le niveau footballistique souhaité : joueurs(e) de niveau départemental et régional.

Les élèves devront obligatoirement être licenciés de la Fédération Française de Football et devront pratiquer le week-end dans leur club. L'élève devra participer à un ou plusieurs tests d'admission.

Le concours d'entrée aura lieu :

6ème - 5ème: Mardi 8 Avril de 9h à 12h30

4ème-3ème: 1er Tour: Mardi 8 Avril de 13h00 à 17h30

























Шино



#### Organisation 1er Tour:

- Accueil présentation Projet Section Sportive Scolaire :
- o Tests technique et athlétique
  - (Jonglage, tests d'endurance de 6minutes).
- o Matchs à effectifs réduits : 8 c 8 ou 11 c 11.

4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>: 2<sup>ème</sup> Tour: Jeudi 17 Avril de 9h00 à 17h30 et ou Mardi 6 Mai de 9h – 17h30.

#### Organisation du 2ème Tour :

- 9h00 : Café et collation pour les élèves : Accueil des familles & Présentation du projet au sein de l'établissement
- 10h00 12h00 : Tests technique et athlétique
  - (Jonglage, Conduite, Jonglage en Mouvement, Tests de Vitesse et tests d'endurance de 6minutes).
- Matchs à effectifs réduits : 8 c 8 ou 11 c 11.
- 13h30 à 16h30 : Rencontre avec les familles et l'élève, échanges à partir de la lettre de motivation et du bulletin d'inscription.

Les dossiers scolaires seront étudiés par l'équipe éducative, le professeur coordinateur, le District Drôme-Ardèche de Football en relation avec le chef d'établissement.

Vous recevrez par la suite un avis favorable ou défavorable pour l'accès à la Section Sportive Scolaire de football.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

#### Collège G.GOUY Vals les Bains

ce.0070846g@ac-grenoble.fr - 04 75 37 46 35

Pierre BELLISSENS – Professeur EPS pierre.bellissens@ac-grenoble.fr

#### District Drôme-Ardèche de Football

Yohann VALLET - Conseiller Technique Départemental

yvallet@laurafoot.fff.fr - 06 08 21 87 05

























#### LE COUT DE LA SCOLARITE

# Année 2025-26

Informations concernant le règlement demi-pension et internat.

#### Collège Georges Gouy

Mise à jour Janvier 2025

La demi-pension et l'internat se règlent à réception de la facture.

Le règlement de la créance est possible :

- En espèces, ou par chèque (à l'ordre du Collège Georges Gouy), à déposer au secrétariat de gestion du collège.
- Par télépaiement via votre espace Educonnect https://educonnect.education.gouv.fr/

Année scolaire 2025-26 DP : 633.50 €	Trim 1 Oct - Nov - Déc 253.40 €	Trim 2 Janv – Fév - Mars 199.10 €	Trim 3 Avril - Mai - Juin 181.00 €
Elève DP non boursier	253.40 €	199.10 €	181.00 €
Elève DP Taux 1 + Aide dep.	185.40 €	137.10 €	119.00 €
Elève DP Taux 2	148.40 €	94.10 €	76.00 €
Elève DP Taux 3	88.40 €	34.10 €	16.00 €
Année scolaire 2024-25	Trim 1 Oct - Nov - Déc.	Trim 2 Janv – Fév <b>-</b> Mars	Trim 3 Avril - Mai - Juin
Interne : 1387.26 €	572.04 €	449.46 €	408.60 €
Elève interne non boursier	572.04 €	449.46 €	408.60 €
Elève interne Taux 1 + Aide Dep + Prime internat	365.04 €	255.46 €	215.60 €
Elèves interne Taux 2 + Prime internat	335.04 €	212.46 €	171.60 €
Elève interne Taux 3 + Prime internat	252.04 €	129.46 €	88.60 €

<sup>\*</sup>Les montants indiqués en italique sont à titre indicatif, les trimestres 2 et 3 faisant l'objet d'une augmentation au 1er janvier 2026.

DETAIL DES BOURSES ET DES AIDES 2025-26
Bourse Nat Taux 1 : 38 € x 3 = 114,00 € /an + Aide Dptale à la restauration demi-pensionnaire : (30 € + 24 € + 24 € = 78,00 €/an) Ou Aide Dptale à la restauration internat : (60 € + 47 € + 46 € = 153,00 €/an)
Bourse Nat Taux 2 : 105 € x 3 = 315,00 €/an
Bourse Nat Taux 3 : 165 € x 3 = 495,00 €/an
Bourse Dptale : (A faire par la famille si refus de brse Nat.) : 78 € ou 45 €/an pour DP et 153 € ou 90 €/an pour int.
Prime à l'internat : Ne concerne que les internes boursiers :
Prime pour Interne boursier taux 1 : 109 € x 3 = 327 €/an
Prime pour Interne boursier taux 2 : 132 € x 3 = 396 €/an
Prime pour Interne boursier taux 3 : 155 € x 3 = 465 € €/an

Le secrétariat de gestion est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <u>marie-pierre.tavernier@ac-grenoble.fr</u> ou Ligne directe : 04 75 94 00 36

Collège Georges Gouy - 1 rue du Stade - 07600 Vals les Bains

Les tarifs peuvent évoluer l'année prochaine dans une moindre mesure.

L'établissement prend en charge les frais UNSS pour les élèves internes.

























# DOSSIER CANDIDATURE TOUS LES ELEVES

**INFORMATION SUR L'ELEVE** 

Photo d'identité

L'ELEVE :  Nom : Prénom : Adresse :	REGIME SCOLAIRE :  Interne : Oui – Non  Demi- Pensionnaire : Oui – Non	
Téléphone : Mail : Date de naissance : Entre en classe de :		
RESPONSABLE LEGAL 1 : Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : Mail :	RESPONSABLE LEGAL 2 : Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : Mail :	
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX:  N° de sécurité sociale de l'enfant :  Nom de votre mutuelle santé :  Adresse de votre mutuelle :  N° de contrat mutuelle :	L'enfant est-il allergique ? Oui Non Si oui, précisez :	



























#### SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL ELEVE ENTRANT EN 6ème

#### Au Collège G. GOUY De VALS LES BAINS : Année scolaire 2025-2026

Document à compléter par le professeur des écoles :						
NOM et Prénom de	l'élève :					
Ecole de :						
COMMUNE de :						
Appréciation sur l	es appétences	et acquis de l'élèv	re:			
	ELEVE	CLASSE		ELEVE		
	☐ Excellent	□ Excellent		□ Excellent		
FRANCAIS	☐ Très bien	☐ Très bien	Aptitude à suivre un horaire	☐ Très bien		
	□ Bien	□ Bien	chargé :	□ Bien		
	□ Moyen	□ Moyen		□ Moyen		
	☐ Fragile	☐ Fragile		☐ Fragile		
	☐ Très fragile	☐ Très fragile		☐ Très fragile		
	□ Excellent	□ Excellent		□ Excellent		
MATHEMATIQUE S	☐ Très bien	□ Très bien		☐ Très bien		
3	□ Bien	□ Bien		□ Bien		
	□ Moyen	□ Moyen	Comportement de l'élève en classe :	□ Moyen		
	☐ Fragile	☐ Fragile	i eleve eli ciasse .	☐ Fragile		
	☐ Très fragile	☐ Très fragile		☐ Très fragile		
	□ Excellent	□ Excellent		□ Excellent		
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	☐ Très bien	☐ Très bien		☐ Très bien		
OLOGICAI IIIL	□ Bien	□ Bien	Capacité d'organisation :	□ Bien		
	□ Moyen	□ Moyen	a organisation .	□ Moyen		
	☐ Fragile	☐ Fragile		☐ Fragile		
	☐ Très fragile	☐ Très fragile		☐ Très fragile		
	☐ Excellent	□ Excellent				
EDUCATION	☐ Très bien	□ Très bien				
PHYSIQUE	□ Bien	□ Bien				
	□ Moyen	□ Moyen				
	☐ Fragile	☐ Fragile				
	∏ Très fragile	П Très fragile				

Le Professeur des écoles, ou Professeur Principal M. Mme .....

Signature:



























#### **INFORMATION SUR LE PLAN FOOTBALLISTIQUE**

Document à comple	éter par le responsable	technique ou l'éd	ucateur du joueur :
Nom Prénom du Res	sponsable Technique:		
Téléphone :	/ Mail :		
Club de :		/ Diplôme	fédéral :
Club sportif fréque	nté en 2021/2022 :		
Club sportif fréque	nté en 2022/2023 :		
Club sportif fréque	nté en 2023/2024 :		
Club sportif fréque	nté en 2024/2025 :		
Nombre d'année de	pratique dans un club : .		
Poste occupé sur le	e terrain :		
Appréciation sur les	aptitudes du joueur au se	ein de votre club :	
	JOUEURS		ELEVE
	□ Excellent		□ Excellent
Etat d'esprit du	□ Très bien	Aptitude	☐ Très bien
joueur	□ Bien	Athlétique	□ Bien
	□ Moyen		☐ Moyen
	☐ Fragile		☐ Fragile
	☐ Très fragile		☐ Très fragile
	☐ Excellent		□ Excellent
Aptitude Technique	☐ Très bien	Aptitude	☐ Très bien
	□ Bien	Tactique :	□ Bien
	□ Moyen		□ Moyen
	☐ Fragile		☐ Fragile
	☐ Très fragile		☐ Très fragile
Remarques comp	elémentaires :		
Fait le :			Signature du Responsable Technique



























#### LETTRE DE MOTIVATION DU JOUEUR

Etais-tu déjà inscrit dans une Classe	Foot ou Section	Sportive scolaire la	a saison dernière	?
---------------------------------------	-----------------	----------------------	-------------------	---

Oui Non

As-tu participé à la détection organisée par ton District : Oui – Non

As-tu participé à des centres de perfectionnement organisé par ton district ?

En U12 : Oui – Non En U13 : Oui – Non

En U14 : Oui – Non En U15 : Oui – Non

Décris-nous les intentions et les raisons de ta candidature (projet scolaire et sportif, projet de formation) :



























#### **REGLES DE VIE**

#### 1- Comportements et attitudes

Je me dois en permanence :

De saluer poliment mes partenaires, adversaires, éducateurs...

De regarder dans les yeux, lorsque je serre la main.

De m'interdire de critiquer un collègue. Avant de regarder les erreurs des autres, il est nécessaire d'avoir identifié les miennes.

De soutenir un partenaire en difficulté.

De ne pas faire répéter deux fois mon éducateur.

De ne pas me faire remarquer en criant ou en ayant un comportement extravagant.

De donner le meilleur de moi-même tout au long de l'année, quelles que soient les difficultés rencontrées.

#### 2- Les Installations

Je me dois en permanence :

De respecter les installations sportives mises à ma disposition pour m'entraîner.

De ne pas courir, jouer au ballon et de chahuter dans les vestiaires.

De ne pas arracher l'herbe du terrain d'entraînement.

De quitter mes chaussures à l'extérieur et de ne pas les taper contre les murs.

De ne pas jeter de l'eau sur les murs.

De ne pas mettre les pieds et les ballons contre les murs.

#### 3- La Prise d'initiative

Il est important que:

Tu prennes des initiatives personnelles durant la saison, compte tenu que tu vas être amené à gérer plusieurs tâches cette année.

Tu participes au projet pédagogique de la saison.

Tu sois responsabilisé (jeune officiel ...) dans le cadre des matchs amicaux ou d'U.N.S.S que tu pourrais disputer.

Tu puisses envisager de passer le diplôme de Jeune Animateur (à partir de 13/14 ans)

#### 4- L'Hygiène de Vie

Pour être en bonne santé et efficace dans mon activité sportive, je dois respecter certains principes :

Avoir une alimentation équilibrée et variée.

Prendre un petit déjeuner consistant.

Manger lentement et ne pas trop boire au cours des repas.

Prendre une petite collation à 15 h (barre de céréales).

Eviter toutes les sucreries et les sodas.

Ne pas fumer, ni boire d'alcool.

Boire régulièrement à l'entraînement, et durant les temps de repos.

S'étirer sérieusement à la fin de chaque entraînement.

Ne pas se coucher après 21 h 30.

Durant les vacances scolaires continuer de pratiquer un sport.

Signature du joueur et des parents pour acceptation



























#### **REGLEMENT INTERIEUR**

#### Article 1 - L'Engagement

- Je m'engage à lire très attentivement : le règlement intérieur, les règles de vie afin de m'imprégner des exigences positionnées tout au long de cette année scolaire.
- Afin de pouvoir participer aux entraînements de la section sportive, je m'engage à passer une visite médicale auprès d'un médecin du sport et à remettre au responsable de la section, le certificat médical ainsi que la photocopie recto-verso de ma licence.
- Je m'engage à suivre tout au long de cette saison les directives de l'encadrement sportif et à m'investir complètement dans les tâches qui me seront proposées.

#### **Article 2 - Le Transport**

- Les déplacements aller/retour se font à pied ou en bus sous la responsabilité de l'éducateur de la section.
- Je dois respecter les horaires définis en début d'année.

#### Article 3 - L'Entraînement

Au cours des entraînements je serais sanctionné :

- Si j'arrive sur le terrain après le début de la séance, je ne pratique pas.
- Si je n'ai pas la bonne tenue, je ne pratique pas.
- Si je ne respecte pas les conditions d'échauffement prédéfinies, je ne pratique pas.
- Si durant l'entraînement je me vois repris plusieurs fois pour des problèmes d'attention, de discussion ou de mauvais comportement.
- Si durant l'entraînement je manque de respect à un partenaire ou à l'éducateur, je serais exclu de l'entraînement.
- Le rangement du matériel est l'affaire de tous : son transport est l'affaire du responsable.

#### Article 4 - Absences et dispenses

- Toute absence doit être justifiée et signifiée au responsable de la section avant midi.
- Si je suis dispensé plus de trois semaines, je transmets un certificat médical au responsable de la section.
- Si je suis dispensé moins d'une semaine, je viens sur le terrain en qualité de coach-assistant.
- Si je suis absent le matin de façon non justifiée, je ne peux pratiquer l'après-midi.

#### **Article 5 - Sanctions**

- En cas d'avertissement ou sanction importante (prof ou vie scolaire), je pourrais être suspendu de 1 à 3 séance(s)

#### Article 6 / Notation

Durant l'année, je serai évalué à partir de 3 axes spécifiques :

- Mon comportement (attitude au quotidien)
- Mes performances (matchs, jeux réduits)
- Ma Maîtrise (Technique et Tactique)

L'éducateur de la section fera un compte rendu de chaque élève lors des conseils de classe

Signature du joueur pour acceptation et des parents



























## **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)	autorise mon enfant
G.GOUY de Vals les Bains durant l'a	à participer à la Section Sportive Départementale du Collège nnée scolaire 2025-2026. onsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la
santé de mon enfant, et à le diriger v	ers l'établissement hospitalier le plus proche. Le :
1 alt a	LG :
Signature du responsable légal	
précédé de la mention « Lu et approu	ıvé »
AUTORISATION DE DIFFUSION DE	PHOTOS
diffuser la	autorise le Collège G.GOUY à
photo de mon enfant sur les différent (Espace numérique de travail, site in Football : etc	s moyens de communication. ternet du club, réseau sociaux du collège et du District Drôme-Ardèche de
Fait à :	Le:Le:
Signature du responsable légal	
précédée de la mention « Lu et appro	ouve »
AUTORISATION DE TRANSPORT	
Je soussigné(e)enfant.	autorise mon
à se rendre aux diverses rencontres	(entraînements, matchs,) avec un professeur du Collège et ou un suivants : bus, mini-bus , pas de voiture personnelle.
Fait à :	Le:
Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et appro	ouvé »



























#### **COMMANDE DES TENUES OBLIGATOIRES SECTIONS SPORTIVES**









Chaussettes x2

MES TAILLES							
PULL	TEESHIRT	SHORT	CHAUSSETTES				
Pour le choix des tailles, se référer au guide des tailles ci-dessous							
(préciser tailles adultes ou enfants)							

TARIFS : à définir

Chèque à agrafer au dossier d'inscription.

Penser à déclarer une taille supérieure.

## **GUIDE DES TAILLES**

ENFANTS

TAILLE ALPHA	TAILLE NUMÉRIQUE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)	HAUTEUR (cm)	ÂGE
XS	6-7	64,5-66	59,5-61,5	68,5-71	122-128	6-7
S	8-9	66-69	61,5-65	71-74,5	128-137	8-9
М	10-12	69-75	65-69	74,5-79,5	137-147	10-11
L	14-16	75-81,5	69-72,5	79,5-84,5	147-158	12-13
XL	18-20	81,5-88,5	72,5-75,5	84,5-89,5	158-170	14+



TAILLE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)
s	88-96	73-81	88-96
М	96-104	81-89	96-104
L	104-112	89-97	104-112
XL	112-124	97-109	112-120

























#### **DOCUMENTS A FOURNIR: A RETOURNER AVANT LE 30 MARS 2025**

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité. PIECES A VERIFIER :
J'ai complété INTEGRALEMENT mon dossier d'inscription
J'ai pris le soin d'inscrire mes informations CONTACTS de manière parfaitement lisible
DOCUMENTS A FOURNIR COCHER LES ELEMENTS DEMANDES
Une photo d'identité récente
La copie des bulletins scolaire de l'année N-1
La copie des bulletins de l'année en cours
Un certificat médical de non-contradiction à la pratique sportive
La copie de ma licence FFF
Chèque de X Euros au Nom du District Drôme-Ardèche de Football (Tenues d'entrainements)
Chèque de 20 Euros pour la Licence UNSS au nom de l'Association Sportive du Collège G. GOUY.

# DOSSIERS COMPLETS A ENVOYER PAR VOIE POSTALE AU SECRETARIAT DU COLLEGE G. GOUY :

1 Chemin du Stade 07 600 Vals Les Bains

ET PAR MAIL AUX ADRESSES SUIVANTES : <a href="mailto:ce.0070846g@ac-grenoble.fr">ce.0070846g@ac-grenoble.fr</a> / district@drome-ardeche.fff.fr

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS : Avant 30 Mars 2025

Vous recevrez un mail de convocation pour le concours d'entrée suite au retour de votre dossier d'inscription.

Si votre enfant n'est pas retenu à la Section Sportive départementale, le dossier vous sera restitué avec les chèques en lien avec les tenues et la licence UNSS.



























#### **ANNEXE DÉROGATION**

Qui doit demander une dérogation ?

Uniquement les parents des élèves ne relevant pas du secteur de recrutement du collège GOUY.

Quel motif pour la demande?

Pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». Calendrier : Pour tous les élèves, informer dans les plus brefs délais leur établissement scolaire actuel (école ou collège) de leur projet de candidater à la section scolaire sportive du collège et des démarches à réaliser concernant la demande de dérogation pour l'entrée en 6°.

Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire qui saisira la demande en ligne.

Nous transmettre une copie de la demande de dérogation pour l'entrée en 6e.

Les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6e » vous seront transmis par nos soins ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles sur le site de la DSDEN de l'Ardèche :

https://www1.ac-grenoble.fr/minihome/dsden-07-ardeche-toutes-les-informations-121731

Rubrique scolarisation - mon enfant entre au collège - entrée en 6eme.

Vous devrez envoyer le dossier à la : DSDEN de l'Ardèche - service scolarité -

Nous transmettre une copie pour les autres niveaux

Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2024/2025 qui effectuera la demande auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Nous transmettre une copie. Résultats seront accessibles mi- juin 2025.

**IMPORTANT**: Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.

Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN

#### **RAPPELS ADMISSION:**

- 1)A partir du 21 mai, suivant les tests, vous recevrez une réponse par mail indiquant que la candidature de votre enfant est retenue en liste principale, en liste complémentaire ou non retenue.
- 2) Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de la demande de dérogation.
- 3) En cas de candidature retenue en liste principale ou complémentaire, vous devrez impérativement confirmer par écrit (mail ou courrier) que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche.
- 4) Si votre enfant n'est pas retenu, ou si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive scolaire malgré sa sélection réussie, vous contacterez par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient pas de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.













